

Inscription en 6^e

Le passage de l'école primaire (publique ou privée sous contrat) à la 6^{ème} dans le Rhône :

L'affectation des élèves est une compétence des services départementaux de l'éducation nationale. Tous les élèves sont soumis à une procédure identique qui garantit un traitement égalitaire de l'ensemble des demandes sur la base du principe suivant :

Une adresse → un collège de secteur.

→ [En savoir +](#)